

DEPARTEMENT DE
LA GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ARRONDISSEMENT
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Objet
Révision des tarifs
Sports - Approbation

Séance du 11 AVRIL 2022

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 5 AVRIL 2022 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents :

Alexandre BOURIGAULT, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Pascal CAVALIERE, Martine CHEVAUCHERIE, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, NICOLE BONNAL, Christophe BAGILET, Céline PROUHET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Josette DURLIN, Ahmed ASFOR, Muriel SOLA, Justine ADENIS, Cédric JUIF, Monique FRENEL, Nicolas CALT, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nathalie LACUEY à Alexandre BOURIGAULT
Didier IGLESIAS à Jean-Claude GALAN
Fatima SABI à Pascal CAVALIERE
Nathalie BIJOUX à Andrée COLLIN
Kamel MEHERZI à Cédric JUIF

M. Hervé DROILLARD a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'importance des politiques sportives pour développer l'apprentissage de la fraternité, le bien-être de l'enfant, son émancipation et sa capacité au bien vivre ensemble.

Afin de rendre accessible les actions proposées par les services municipaux et les équipements sportifs, il est proposé une tarification adaptée favorisant les familles aux revenus modestes tout en privilégiant la mixité sociale.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal des grilles tarifaires identiques à l'année 2020 à l'attention des floiracais pour la piscine municipale. En effet, après deux années de gratuité en raison du contexte sanitaire qui ne permettait pas l'utilisation optimale des équipements par les usagers, il convient de remettre en place une tarification adaptée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-7 ;

Vu la proposition de grille tarifaire annexée à la présente ;

Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion Emploi, Solidarités Internationales, Numérique en date du 29 mars 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE les tarifs proposés pour la piscine municipale dans la grille tarifaire annexée à la présente

DIT que les recettes sont imputées au chapitre 70, article 70631 du budget pour la piscine municipale

Tarifs Piscine Municipale André Granjeon

1/ FLOIRACAIS :

Tarifs 2022		
Enfants (-18 ans), adultes bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi, étudiants, retraités	1€ le ticket	8€ le carnet de 10 tickets
Adultes	1.70€ le ticket	14€ le carnet de 10 tickets

2/ EXTERIEURS A LA COMMUNE :

Tarifs 2022		
Enfants (-18 ans), adultes bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi, étudiants, retraités	4€ le ticket	30€ le carnet de 10 tickets
Adultes	5€ le ticket	45€ le carnet de 10 tickets

Remplacement de la carte piscine en cas de perte

5€

Tarifs à compter du 1^{er} juin 2022

Tarifs appliqués sur présentation de justificatif de domicile et d'une pièce d'identité, de la carte étudiant, d'une attestation CAF (RSA) ou pôle emploi (attestation demandeur d'emploi), attestation fiscale de l'organisme de retraite (retraités).

Ainsi délibéré, les jour, mois et an qu'ils ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 12 AVRIL 2022

Le Maire,

Jean-Jacques PUYOBRAU



Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 33
Pour : 33
Abstention :
Contre :